DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 25 OCTOBRE 2012

<u>Délibération</u> n° 2012.10.123.B

Salle de spectacles
" La Nef " :
autorisations
d'engagements des
intermittents ou des
emplois à durée
déterminée de droit
privé

LE VINGT CINQ OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 18 octobre 2012

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents:

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s):

Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2012

DELIBERATION N° 2012.10.123.B

AFFAIRES GENERALES / RESSOURCES HUMAINES | Rapporteur : Monsieur BRONCY

SALLE DE SPECTACLES " LA NEF " : AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS DES INTERMITTENTS OU DES EMPLOIS A DUREE DETERMINEE DE DROIT PRIVE

Par délibération n° 96, le conseil communautaire du 7 juin 2012 a créé les emplois permanents de la régie « La NEF».

Pour assurer l'ensemble des missions de la régie et répondre à la très grande amplitude horaire d'ouverture des studios, en plus de l'exploitation des concerts, la salle de spectacles fait régulièrement appel à des intermittents du spectacles ou à des contrats à durée déterminée de droit privé.

Il convient donc de compléter le tableau des emplois : comme suit :

Domaine d'activité	Emploi Intermittent	
Artistique	Artiste tous domaines (musique, danse, chorégraphie, théâtre, arts visuels et graphiques)	
	Répétiteur (musical, chorégraphique,)	
	Accompagnateur musical	
	Scénographe	
	Plasticien	
Technique	Régisseur/concepteur/technicien tous domaines (son, lumière, pyrotechnie, structure scénique, console, vidéo, image, effets spéciaux, instruments, électricité, production, réalisation,)	
	Contrat à durée déterminée de droit privé	
	Chargé de l'administration (besoin ponctuel, remplacement maladie)	
Administration	Chargé de production / de diffusion / de communication	
	Accueil	
	Hôtesse de salle	
	Employé de bar / Serveur	
	Cuisinier	
	Chauffeur / coursier	
	Employé polyvalent	

Vu la délibération n°98 du 7 juin 2012 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire ses attributions pour toutes les décisions relatives à la gestion et à l'exploitation de la salles de spectacles « La Nef »,

Sous réserve de l'avis du conseil d'exploitation de la régie de la salle de spectacles "La Nef" ;

Je vous propose:

D'AUTORISER l'engagement d'intermittents ou d'emplois à durée déterminée de droit privé pour répondre aux besoins de la salle de spectacles « La Nef ».

DE COMPLETER le tableau des emplois de la régie « La Nef » avec les emplois d'intermittents et de contrat à durée déterminée de droit privé tel que décrit ci-dessus.

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget de la régie de la salle de spectacles « La Nef ».

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :		
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :	
26 octobre 2012	26 octobre 2012	